



**KPMG Entreprises
Bourgogne Sud**
3 avenue de Chalon 71380 Saint-Marcel
Adresse postale :
B.P. 90051 - 71103 Chalon-sur-Saône Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 85 42 80 80
Télécopie : +33 (0)3 85 42 80 60
Site internet : www.kpmg.fr

Sauvegarde 71

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008
Sauvegarde 71
18, quai Gambetta - 71100 Chalon sur Saône
Ce rapport contient 14 pages
Référence : SM/SAM



**KPMG Entreprises
Bourgogne Sud**
3 avenue de Chalon 71380 Saint-Marcel
Adresse postale :
B.P. 90051 - 71103 Chalon-sur-Saône Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 85 42 80 80
Télécopie : +33 (0)3 85 42 80 60
Site internet : www.kpmg.fr

Sauvegarde 71

Siège social : 18, quai Gambetta - 71100 Chalon sur Saône

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Sauvegarde 71, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et méthodes comptables

La note "règles et méthodes comptables" de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux provisions congés payés et aux provisions pour indemnité de départ à la retraite.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Votre association constitue des provisions pour couvrir les risques liés aux litiges, tel que décrit dans le paragraphe "provisions pour litiges" de l'annexe.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par l'association pour identifier et évaluer les risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Saint-Marcel, le 9 juin 2009

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Sylvie Merle
Associée

ANNEXE 4 : BILAN PROPRE D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	2008			2007
	Montant Brut	Amort. et prov.	Montant Net	Montant Net
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	9 242.00	9 242.00		
Autres Immobilisations incorporelles	62 969.00	36 872.00	26 097.00	34 401.00
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions	2 461 113.00	1 261 622.00	1 199 491.00	1 315 752.00
Installations techniques, matériel et outillage	250 055.00	181 627.00	68 428.00	72 720.00
Autres Immobilisations Corporelles	1 860 733.00	1 341 227.00	519 506.00	597 020.00
Immobilisations Corporelles en cours				
Immobilisations Financières				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres Immobilisations financières	12 785.00		12 785.00	12 792.00
TOTAL I	4 656 897.00	2 830 590.00	1 826 307.00	2 032 685.00
Comptes de liaison (1)				
TOTAL II				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande	4 411.00		4 411.00	1 958.00
Créances (2)				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	1 197 810.00		1 197 810.00	1 569 911.00
Autres créances	77 863.00		77 863.00	87 676.00
Valeurs mobilières de placement	1 254 941.00		1 254 941.00	743 665.00
Disponibilités	180 692.00		180 692.00	244 852.00
Charges constatées d'avance	28 941.00		28 941.00	18 995.00
TOTAL III	2 744 658.00		2 744 658.00	2 667 057.00
Charges à répartir sur plusieurs exercices TOTAL IV				10 395.00
Primes de remboursement des obligations TOTAL V				
Ecart de conversion (actif) TOTAL VI				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 401 555.00	2 830 590.00	4 570 965.00	4 710 137.00

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou ce service, entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.

ANNEXE 4 : BILAN PROPRE D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE

P A S S I F	2008	2007
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 282 902,00	1 279 902,00
Fonds associatifs avec droit de reprise	4 918,00	4 918,00
Dons et legs		
Subvention d'investissement sur biens renouvelables		
Réserves		
Excédents affectés à l'investissement	177 164,00	162 297,00
Réserve de compensation	163 934,00	121 117,00
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	319 891,00	319 891,00
Autres réserves		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	87 598,00	117 834,00
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-415 649,00	-415 649,00
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	29 219,00	-294 727,00
Dépenses non opposables au tiers financeurs	-34 818,00	
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	-43 840,00	316 577,00
Résultat provisoire de l'exercice (excédent ou déficit)		
Résultat provisoire de l'exercice N-1 (excédent ou déficit)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	20 732,00	15 646,00
Provisions réglementées		
Couverture du besoin en fonds de roulement	56 000,00	56 000,00
Amort. dérogatoires & prov. pour renouvellement immobilisations		
Réserves des plus-values nettes d'actif	316 075,00	306 271,00
Droit des propriétaires		
TOTAL I	1 964 126,00	1 990 077,00
Comptes de liaison		
TOTAL II		
Provisions pour Risques	449 278,00	321 308,00
Provisions pour Charges	300 737,00	109 546,00
Fonds Dédiés	57 548,00	57 548,00
TOTAL III	807 563,00	488 402,00
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	618 235,00	868 265,00
Emprunts et dettes financières divers (3)	14 817,00	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	166 788,00	162 230,00
Dettes sociales et fiscales	871 640,00	1 085 287,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	34 783,00	34 962,00
Autres dettes (5)		5 037,00
Produits constatés d'avance	93 013,00	75 877,00
TOTAL IV	1 799 276,00	2 231 658,00
Ecart de conversion (passif) TOTAL V		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 570 965,00	4 710 137,00
(1) Dont comptes 1201 : et compte 1291 : résultats sous contrôle de tiers financeurs (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques. (3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement. (4) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an (6) Dont fonds des majeurs protégés & tutelles aux prestations sociales		

COMPTE DE RESULTAT D'UN ETABLISSEMENT OU SERVICE SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL

C H A R G E S	Exercice 2008	Exercice 2007
Charges d'exploitation		
Achats de marchandise variation de stock		
Achats de matières premières et fournitures variation de stock		
Achats d'autres approvisionnements variation de stock	658.85	379.03
Achats non stockés de matières et fournitures	413 722.05	406 470.74
Services extérieurs et autres	1 099 698.03	1 029 461.46
Impôts, taxes et versements assimilés		
- sur rémunérations	550 075.33	530 402.80
- autres	12 167.76	11 842.46
Charges de personnel		
- salaires et traitements	4 830 672.33	4 783 537.56
- charges sociales	2 107 749.19	2 126 553.06
Dotations aux amortissements et provisions		
<i>Dotations aux amortissements :</i>		
- des immobilisations	347 373.27	356 358.40
- des charges d'exploitation à répartir	10 394.95	1 039.50
<i>Dotations aux dépréciations et aux provisions :</i>		
- sur actif circulant		
- pour risques et charges d'exploitation	372 195.62	101 903.00
Autres charges	13 039.82	20 431.03
TOTAL I	9 757 747.20	9 368 379.04
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	31 189.44	39 842.31
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions valeurs mobil. de placement		
TOTAL II	31 189.44	39 842.31
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Exercice courant	117 415.56	183 345.90
Exercices antérieurs	5 083.07	2 703.90
Sur opérations en capital		8 767.19
Dotations aux amortissements et aux provisions		
- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	6 823.73	5 880.50
- dotations aux provisions réglementées des plus-values nettes d'actif		
- dotations aux autres provisions réglementées		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Impôts sur les sociétés		
TOTAL III	129 322.36	200 697.49
TOTAL DES CHARGES	9 918 259.00	9 608 918.84
RESULTAT CREDITEUR = Excédent		316 576.79
TOTAL GENERAL (I + II + III)	9 918 259.00	9 925 495.63

COMPTE DE RESULTAT D'UN ETABLISSEMENT OU SERVICE SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL

PRODUITS	Exercice 2008	Exercice 2007
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
- prestations de services		
- divers	3 044.50	8 511.55
Production stockée ou déstockage de production		
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	6 998 394.86	6 930 882.22
Subventions d'exploitations et participations	2 513 870.47	2 350 298.77
Reprises sur amortissements et provisions	53 034.93	319 354.00
Transferts de charges	18 296.82	3 657.06
Autres produits	243 370.24	279 012.73
TOTAL I	9 830 011.82	9 891 716.33
Produits financiers		
De participations et des immobilisations financières		
Revenus des valeurs mobilière de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	16 893.52	14 124.71
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		5 880.50
TOTAL II	16 893.52	20 005.21
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	25 112.52	8 151.02
- exercices antérieurs	2 401.31	1 127.80
Sur opérations en capital		2 952.82
Reprises sur provisions		
- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du BFR		
- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
- reprises sur provisions réglementées : des plus-values nettes d'actif		1 542.45
- reprises sur autres provisions reglementees		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Transferts de charges		
TOTAL III	27 513.83	13 774.09
TOTAL DES PRODUITS	9 874 419.17	9 925 495.63
RESULTAT DEBITEUR = Déficit	43 839.83	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	9 918 259.00	9 925 495.63

A N N E X E

au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2008, dont le total est de 4 570 965 € et au Compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 9 918 259 € et dégageant un déficit comptable de 43 840 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2008.

Compte de résultat :

Depuis 2007, le montant des autres charges et autres produits de la Direction Générale ont été compensés et annulés. En l'absence de ce retraitement, le montant des Autres Charges et Autres Produits aurait été majoré de 467 046 €.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Code de Commerce - articles 9 et 11 - Décret n°83-1020 du 29 Novembre 1983 - articles 721,24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°. CRC 99-01 .

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- constructions 30 à 50 ans
- installations techniques 5 à 10 ans
- matériel et outillage 5 à 10 ans
- matériel roulant 5 ans
- matériel et mobilier de bureau 3 à 10 ans

Décomposition des immobilisations

La décomposition des immobilisations est conforme au règlement 2002-10 et 2004-06, dans la mesure où les coûts, notamment des bâtiments, sont déjà décomposés et font l'objet d'un amortissement sur la durée d'utilisation des composants.

Créances et Dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Toutes les créances et dettes sont à moins d'un an, sauf les emprunts à plus d'un an pour la somme de 455 404 €.

Caution

Caution solidaire Sogama obtenue pour un montant de 230 000 euros sur le Centre éducatif Fermé Le Hameau.

Congés payés

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la provision pour congés payés imputée sur les fonds propres de l'association est comptabilisée au compte 114-2 Dépenses inopposables à l'autorité de tarification pour un montant de 415 648 €
La variation de provisions pour congés payés 2008 passe par le résultat pour l'ensemble des services et établissements pour un montant de 30 883 €.

Indemnités départ retraite

Les engagements en matière de retraite du personnel définis par la Convention Collective du 15 Mars 1966, soit un mois de salaire pour 10 années d'ancienneté au service de la même entreprise, trois mois de salaire pour 15 années d'ancienneté dans une activité relevant du champ d'application de la présente convention, six mois de salaire pour 25 années d'ancienneté dans une activité relevant du champ d'application de la présente convention, n'ont pas été chiffrés. Ces engagements n'ont pas été comptabilisés.

Selon les indications du décret du 22 octobre 2003 sur la tarification des établissements sanitaires et sociaux « *les économies réalisables sur les charges de personnel doivent être employées en priorité au provisionnement adéquat des charges afférentes aux départs à la retraite et au compte épargne temps* ».

Une provision a été constituée au cours des exercices antérieurs sur le SDIT et Le Village pour un montant total de 35 408 €.

Une provision est constituée cette année pour le service de prévention spécialisée, le service AEMO et le service tutelles. Le montant global de cette provision s'élève à 146 750 €.

Provision ARTT

Le solde de provision RTT de 57 548 € concernant les services TPS et SDIT n'ont pas été repris à ce jour par la DDASS. La DDASS n'a pas informé sous quelle forme se fera la reprise.

Provision SDIT

La provision de 212 213 euros sera utilisée dans les années futures avec autorisation du financeur pour le financement des analyses médicales qui ne sont plus prises en charge par l'hôpital. Le service ayant fonctionné cette année à effectif réduit, aucune provision n'a été reprise.

Provisions pour litiges

Les provisions pour litiges dotées sur l'exercice ont été comptabilisées sur la base de l'évaluation transmise par l'avocat en charge des dossiers.

Provisions pour risque de baisse d'activité

AEMO

Actuellement, le nombre de mineurs suivis en AEMO est de 800. Fin 2008, le Conseil Général lance un appel à projet pour les mesures d'AEMO sur le département à hauteur de 590 mineurs. La volonté du financeur, étant de réduire cette activité, nous conduit à provisionner la somme de 41 700 €.

Prévention spécialisée

Un courrier envoyé par la ville de Macon nous fait part de sa volonté de ne plus reconduire de façon tacite la convention qui nous lie pour notre activité de prévention spécialisée. Devant l'éventualité de perdre cette activité, nous provisionnons la somme de 14 810 €.

Informations complémentaires

Selon le règlement 2004-06, les charges à étaler ne peuvent plus être un élément de l'actif depuis le premier janvier 2005, les frais d'acquisition d'un immeuble par le SDIT sont étalés sur 15 ans. La totalité de ces charges à étaler soit la somme de 10395 € a été reprise cette année.

Le temps passé par les Administrateurs et Membres de l'Association, bénévoles, n'a pas été valorisé.

TABLEAUX DES EFFECTIFS EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN

Année 2005	Année 2006	Année 2007	Année 2008
145.77	142.92	154.89	158.20

MONTANT DES FONDS GERES PAR LE SERVICE TUTELLES AU 31 DECEMBRE 2008

Au titre des Tutelles aux Majeurs Protégés : 638 312 €

Au titre des Tutelles aux Prestations Sociales : 477 187 €

REMUNERATION DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

Montant global annuel de salaires et avantages en nature est de : 0 euros.

Les trois principaux dirigeants de l'association sont des bénévoles.

DIF

Globalement le droit utilisable au titre du Droit Individuel à la Formation, s'élève à 9 815 heures.

PROVISIONS

PROVISIONS REGLEMENTEES :

Provisions réglementées réserve de trésorerie

Montant début exercice : 56 000 euros CEF

Montant fin exercice : 56 000 euros CEF

Différence réalisation éléments actif

Montant début exercice : 306 271

Montant fin exercice : 316 075

L'augmentation de 9 804 euros correspond aux plus-values réalisées lors de la cession de différentes immobilisations.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Montant début exercice 488 403

Montant fin exercice : 807 563

Reprises en 2008:

- Provision fin d'activité ERSP : 15 014
- Provision risque prud hommes LUX: 6 732
- Provision rapport activité 2007 : 2 500
- Provision charges à engager SDIT : 10 778
- Provision prime précarité AEMO PREV SDIT : 1 409
- Provision Cet AEMO DG : 16 611

Dotations 2008

- Provision prime unique : 16 339
- Provision prime précarité AEMO LUX SDIT : 5 165
- Provision CET AEMO PREVENTION TPS DG CEF ERSP SIT LUX : 36 585
- Provision prud hommes (ASSOC. CEF LUX SDIT) : 70 355
- Provision évaluation interne : 36 000
- Provision baisse activité : 56 510
- Provision départ retraite : 146 750
- Provision AG 2008 : 4 500

Provisions existantes avant 2008

- Provision travaux Prévention Spécialisée en 96 : 1 852
- Provision ARTT : 57 548
- Provision CET : 59 440
- Provision risque SDIT : 201 868
- Provision médailles du travail Direction Générale : 3 000
- Provision indemnités retraite SDIT LUX : 35 408
- Provision pour prud hommes Lux : 28 445
- Provision prime précarité : 946

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS 2008

	Montant début Exercice	Acquisitions	Sorties	Montant fin Exercice
Immobilisations Incorporelles	69 179	6 015	2 983	72 211
Immobilisations Corporelles				
- Constructions	2 434 384	26 729		2 461 113
- Installations Techniques	240 495	17 825	8 265	250 055
- Agencements Aménagements	445 808	21 481	4 848	462 441
- Matériel de Transport	448 850	30 134	106 927	372 057
- Matériel de Bureau et Info.	1 002 127	54 384	30 274	1 026 237
- Immobilisations en cours				-
Totaux	4 640 843	156 568	153 297	4 644 114

Montant fin 2008 par service :

Immo. Incorporelles	
T.P.S.	11 958
A.E.M.O	6 921
Le Village	16 240
Direction Générale	14 680
Prévention	2 186
Insertion	853
SDIT	10 433
CEF	6 990
CAARUD	487
ERSP	1 463

Immo. Corporelles	
T.P.S.	292 030
Prévention	221 622
A.E.M.O	505 723
Le Village	2 681 383
Insertion	53 257
Direction Générale	87 225
ERSP	29 365
S.D.I.T	385 727
CEF	307 510
CAARUD	8 057

Acquisitions par service :(y compris transferts)

T.P.S.	16057
Prévention	29559
A.E.M.O	30471
Le Village	47489
Insertion	998
Direction Gén.	2226
S.D.I.T	13696
CAARUD	1322
CEF	14752

Sorties par service :(y compris transferts)

T.P.S.	6313
Prévention	19212
A.E.M.O	10900
Le Village	47218
Insertion	31993
S.D.I.T.	11093
CEF	26565

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS 2008

	Montant début Exercice	Dotations 2008	Sorties 2008	Montant fin Exercice
Immobilisations Incorporelles	34 778	11 339		46 117
Immobilisations Corporelles				
- Constructions	1 118 631	142 991		1 261 622
- Installations Techniques	167 775	21 589	7 737	181 627
- Agencements Aménag.	241 580	36 158	1 685	276 053
- Matériel de Transport	375 922	31 593	98 622	308 893
- Matériel de Bureau et Info	682 262	103 704	29 687	756 279
Totaux	2 620 948	347 374	137 731	2 830 591